

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Par décret n°2026-301, joint au présent courrier, les conseils municipaux sont convoqués le 5 juin 2026 afin de désigner leurs délégués et leurs suppléants pour l'élection des sénateurs.

Aussi, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du conseil municipal en vue de cette désignation :

**5 juin 2026, à 18 heures, à la Cité administrative  
Salle Marcel PACAUD**

**ORDRE DU JOUR**

- Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales

Vous trouverez ci-joint l'arrêté préfectoral en date du 18 mai 2026, ainsi que son annexe 2 (communes de 1 000 à 8 999 habitants), indiquant pour chaque commune le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner en vue de l'élection des sénateurs.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,  
Jean-Yves BREVET

